

Promutuel Chaudière-Appalaches, société mutuelle d'assurance générale

Numéro de membre : 101959
Numéro de compte : 0000219058

Numéro de police : E3600018698-93P

Assuré
PAVILLON 310 C.A.
797 rue Giard
Contrecoeur QC J0L 1C0

Représentant
J.A. Lemieux Et Fils Ltée
418-833-2266

Durée du contrat Du 2020-06-15* au 2021-06-15* EXCLUSIVEMENT (* A 0 H 01 SELON L'HEURE NORMALE À L'ADRESSE DE L'ASSURÉ)

- SOMMAIRE DES PROTECTIONS -

(L'assurance est accordée conformément aux protections expressément désignées, jusqu'à concurrence des montants arrêtés pour chacune)

Informations générales

Formulaire	Protection	RP	Franchise	Montant d'assurance	Prime
5051-07	Dispositions et conventions du contrat				

Assurance des biens

Situation de l'emplacement I

2308 place du Village
Magog QC J1X 6G3

Formulaire	Protection	RP	Franchise	Montant d'assurance	Prime
Bâtiment I : incluant frais communs					
Affectation ou activité de l'assuré Copropriété résidentielle					
5302-02	Assurance des immeubles en copropriété				
5302-02	Bâtiment	80%	2 500 \$	1 432 500 \$	
5302-02	Dispositions légales - Montant de base Montant limite : 10%, min. 25 000 \$			25 000 \$	
4308-02	Refoulement des égouts		5 000 \$		
4306-02	Tremblements de terre Franchise : 5%, min. 100 000 \$				
4307-01	Inondation		25 000 \$		
Conditions et limitations générales					
4316-01	Franchise pour les dommages par l'eau - Copropriété		5 000 \$		

Prime Bien de l'emplacement I

3 326 \$

Assurance Responsabilité Civile et autres

Le présent contrat est assujéti à la Loi sur les assurances (RLRQ, c.A-32) ainsi qu'aux dispositions et conditions énoncées dans les présentes.

Fait le 2020-05-05

Page 1 de 2



PHARE
ASSISTANCE JURIDIQUE
ET VOL D'IDENTITÉ

Profitez gratuitement de notre service d'assistance juridique pour votre entreprise, y compris un volet vol d'identité pour le chef d'entreprise, en composant le: **1 877 633-2333**

Offert uniquement aux résidents du Québec.

DE 9H À 20H, DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 17H, LE SAMEDI

Promutuel Chaudière-Appalaches, société mutuelle d'assurance générale

Formulaire	Protection	RP	Franchise	Montant d'assurance	Prime
5609-04	Assurance automobile des non-propriétaires (F.P.Q. No 6)			2 000 000 \$	
5601-03	Responsabilité civile des entreprises				
5601-03	Garantie I - Dommages corporels et matériels Franchise en dommages matériels Produits / Après travaux : 2 000 000 \$		500 \$	2 000 000 \$	
5601-03	Garantie II - Préjudice personnel / publicité			2 000 000 \$	
5601-03	Garantie III - Frais médicaux			50 000 \$	
5601-03	Garantie IV - Locative		500 \$	250 000 \$	
4607-01	Administrateurs de régimes d'avantages sociaux		500 \$	2 000 000 \$	
5697-02	Responsabilité civile des administrateurs d'immeubles en copropriété		1 000 \$	1 000 000 \$	
4389-06	Bris des équipements		2 500 \$		

Prime de la Responsabilité Civile et autres

526 \$

Prime annuelle totale: **3 852,00 \$**

La TPA est calculée comme suit : 9% de 3 852,00 \$

Total des primes 3 852,00 \$

Taxe 346,68 \$

Total 4 198,68 \$



Président



Directrice générale